

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2020)
Heft: 34

Artikel: La carte Dufour de 1845, un engagement précoce en faveur de l'État fédéral
Autor: Frey, Felix
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-880666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La carte Dufour de 1845, un engagement précoce en faveur de l'Etat fédéral

La carte topographique de la Suisse (carte Dufour) transmettait un message sans ambiguïté. Si le territoire de la Confédération s'y détachait très clairement des pays limitrophes, il fallait vraiment y regarder de près pour discerner les limites cantonales. Elle présentait ainsi un Etat fédéral uni à une époque où il n'existait pas encore.

La première exposition nationale suisse ouvrit ses portes à Zurich en 1883. Le Journal militaire suisse dépêcha un reporter pour couvrir cet événement de grande ampleur. Cet observateur s'enthousiasma tout particulièrement pour l'assemblage des 25 feuilles de la carte topographique de la Suisse, exposé à cette occasion. Le reporter ne cacha pas la fascination qu'il éprouvait pour cette carte achevée en 1864. Sous le charme, il écrivit: «*Cette pièce est réellement la perle de cette exposition et représente de la plus digne des manières l'unité politique de la Suisse*».

Frontière nationale et limites cantonales sur la carte Dufour

Pour ce journaliste anonyme, l'unité politique de la Suisse était un fait établi en 1883. Le pays s'était véritablement soudé depuis la création de l'Etat fédéral moderne en 1848, même si des tensions et de profondes divergences subsistaient encore au niveau politique. La carte topographique de la Suisse semblait confirmer cette évolution. Comme le montrèrent les historiens Daniel Speich-Chassé et David Gugerli dans leur étude intitulée «*Topografien der Nation*»¹, la Suisse était représentée comme un tout sur la carte et il fallait y regarder de près pour discerner les limites cantonales. Du reste, les can-

tons n'étaient même pas mentionnés sur la nomenclature de la carte.

Dans la première édition de la carte Dufour la frontière nationale était clairement soulignée par une représentation nettement différenciée: plastique et détaillée pour le territoire suisse, très sommaire pour les pays étrangers limitrophes. La Suisse apparaissait ainsi comme un îlot grisé au milieu d'un océan de blanc. Cet effet était d'autant plus fort que le relief était plus prononcé aux abords de la frontière de la Confédération, du fait du mode de représentation adopté (cf. figures 1 et 2).

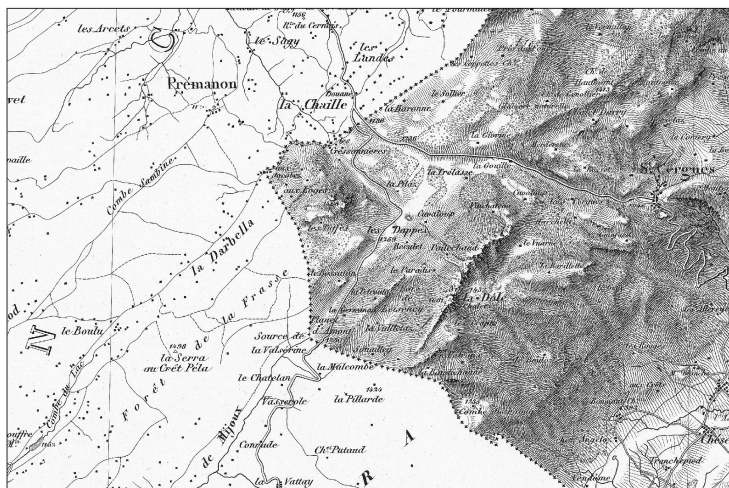
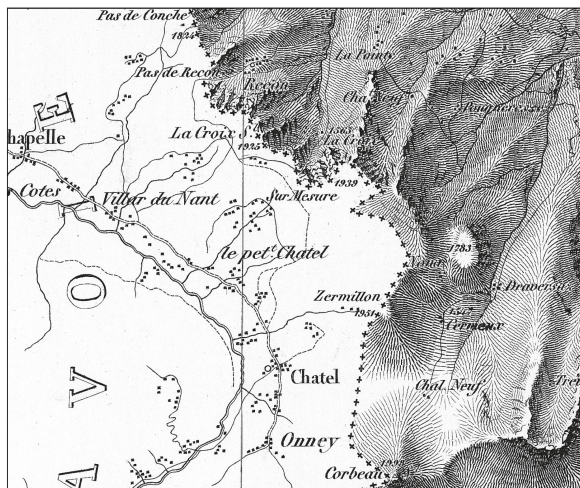
La carte mettait indubitablement l'unité politique de la Suisse en avant. Mais dans les années 1830 et 1840, durant lesquelles les bases de la carte Dufour furent établies, cette unité n'existait pas encore.

Une Suisse désunie

Lorsque le Bureau topographique fédéral publia les deux premières feuilles de la carte en 1845 (XVI Genève, Lausanne; XVII, Vevey, Sion), le climat politique était si dégradé en Suisse qu'on ne pouvait imaginer de qualificatif plus inapproprié pour le décrire que celui d'«*unité*». A cette époque, la Confédération suisse n'était pas un Etat fédéral, mais une confédération d'Etats. Les cantons

Figure 1: le territoire suisse tranche nettement sur la Savoie voisine (royaume de Sardaigne à l'époque). (Cartothèque de swisstopo, CT 017 1844, extrait)

Figure 2: on distingue le val des Dappes vaudois au centre de l'extrait. Si la carte Dufour délimitait clairement le territoire, il n'en demeure pas moins que la France et la Suisse se sont longtemps disputées cette vallée. Ce conflit territorial ne connut son épilogue qu'en 1862. (Cartothèque de swisstopo, CT 017 1845, extrait)



¹ Gugerli, David/Speich, Daniel: Topografien der Nation. Politik, kartografische Ordnung und Landschaft im 19. Jahrhundert, Zurich: Chronos 2002.

étaient largement souverains, la Diète fédérale ne disposant que de pouvoirs limités en matière exécutive et législative en sa qualité de chambre politique de la Suisse.

La question de la répartition des compétences entre les institutions cantonales et fédérales se posait de manière toujours plus pressante depuis le début des années 1830. Si les représentantes et les représentants du libéralisme aspiraient à un Etat fédéral laïc fort, le camp religieux conservateur prônait le maintien de la souveraineté cantonale. L'éducation se révéla être le point de crispation majeur du débat. Les cantons catholiques et conservateurs de Suisse centrale ne voulaient notamment pas la laisser aux mains d'un Etat fédéral libéral et laïc.

Des conflits exacerbés

Au cours des dix années qui précédèrent la création de l'Etat fédéral en 1848, le conflit constitutionnel étroitement lié à des questions idéologiques s'aggrava singulièrement. Entre 1839 et 1845, on nota des troubles, des flambées de violence, voire des tentatives de putschs dans les cantons de Zurich, d'Argovie, de Soleure et du Valais. Les camps opposés n'étaient pas toujours les mêmes. Il ne s'agissait pas systématiquement d'un choc frontal entre protestants et catholiques. Si à Zurich, en 1839, la population rurale, protestante et conservatrice, se souleva contre le gouvernement cantonal, lui aussi protestant, mais de tendance libérale, le Haut-Valais, dirigé par des catholiques conservateurs, fit brièvement et violemment sécession en 1839/40, alors que le canton était aux mains des libéraux. Et lorsque le gouvernement cantonal lucernois accorda des compétences étendues en matière d'éducation aux jésuites catholiques en 1844, des francs-tireurs libéraux marchèrent à deux reprises sur la ville de Suisse centrale, mais sans succès.

Confédération d'Etats ou Etat fédéral, éducation laïque ou religieuse, industrialisation ou conservation d'une économie traditionnelle: de nombreuses questions idéologiques divisèrent la population suisse dans les années 1840 et conduisirent régulièrement à des affrontements violents. C'est dans ce contexte lourd de tensions et marqué par une grande confusion que parurent les deux premières feuilles de la carte Dufour.

Une carte revendicative

Le Bureau topographique fédéral était l'une des rares institutions supracantonales. Son chef et directeur de la Carte, Guillaume Henri Dufour, était à la fois le plus haut gradé de la Confédération (quartier-maître général) et un ardent défenseur d'un Etat fédéral suisse libéral. Il savait cependant que les compromis sont nécessaires en politique. Ainsi, c'est notamment à la modération dont il sut

faire preuve dans la conduite des opérations militaires que nous devons le fait que la guerre du Sonderbund, opposant les partisans d'un Etat fédéral moderne à ses détracteurs en 1847, ne dégénéra pas en une guerre civile aux conséquences autrement dévastatrices. Dufour participa au contraire à l'élaboration du compromis fédéraliste entre les cantons et la Confédération qui marque aujourd'hui encore la Suisse de son empreinte. C'est ce compromis qui permit la création de l'Etat fédéral suisse en 1848, sans effusion de sang supplémentaire.

La carte topographique de la Suisse était moins conciliante que l'action de Dufour. Elle ne décrivait pas une réalité politique en 1845, mais exprimait une revendication: contrairement à ce que l'absence de leurs noms pouvait laisser supposer, les cantons n'avaient pas sombré dans l'insignifiance à cette époque et la Suisse ne s'était pas encore fondue dans un tout cohérent, comme les limites cantonales quasiment invisibles et la frontière nationale fortement soulignée sur la carte pouvaient le suggérer. La carte Dufour ne décrivait pas le pays tel qu'il était, mais tel qu'il devait être. En d'autres termes, elle invitait à créer une Suisse conforme à l'image qu'elle en donnait.

Le reporter rendant compte de l'exposition nationale de 1883 avait raison lorsqu'il voyait la carte Dufour comme la représentation de «l'unité politique de la Suisse». 35 ans après la fondation de l'Etat fédéral, le pays s'unifiait doucement, des routines s'étaient mises en place entre la Confédération, les cantons et les communes. Les profondes divergences idéologiques qui avaient éclaté au grand jour dans les années 1840 ne s'étaient toutefois pas totalement dissipées à l'époque de l'exposition nationale: en 1883, la carte topographique de la Suisse décrivait tout autant une réalité qu'elle exprimait une vision.

Felix Frey, Dr. sc. ETH
Topographie
swisstopo, Wabern
felix.frey@swisstopo.ch



Ouvrage commémoratif
«Die Schweiz auf dem Messtisch – 175 Jahre Dufourkarte»
Livre en allemand, avec 3 articles en français

Obtention: www.schwabe.ch
(indiquer le titre de l'ouvrage)
Date de parution: 12 octobre 2020
Nombre de pages: 152
Prix: CHF 27.–